



n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN

Guides pour les jeunes





n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN

© Edité par: Dr. Bénédicte HALBA- Iriv Conseil

Co-auteurs:

dr. Mónica Ibáñez Angulo, Université de Burgos (Espagne)

dr Bénédicte HALBA, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (France), traduction en français : Mathias Guivarch (iriv conseil)

dr Andrea Cenderello, Ente per la Ricerca e Formazione (ERIFO), Italie

dr. Marjeta Pisk , Research Centre of the Slovenian Academy of Sciences and Arts (ZRC SAZU) (Slovénie)

Dr. Loucas Antoniou, Cyprus Labour Institute (INEK-PEO) , Chypre

Novembre 2018

Junior Citizens through Volunteering (JUCIVOL)

Project n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Cette publication a été réalisée par l'équipe européenne du JuCiVol. Elle n'engage que leurs auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Sommaire

1.- Le bénévolat – De quoi s'agit-il ?

2.- Motivations et obstacles au bénévolat

3.- Qui peut être bénévole / qui ne peut pas l'être : obstacles à surmonter

4.- Avantages/récompenses du bénévolat : pour soi-même, pour la communauté, pour l'association...

5.- Compétences acquises grâce au bénévolat & principales exigences et conditions à satisfaire

6.- Bénévolat formel/informel et non formel : une définition avec des exemples (au Canada, en France, UNESCO et Conseil de l'Europe) - témoignages (formel/informel/non formel)

7.- Où faire du bénévolat dans son pays : contacts/sources par pays aux niveaux local/régional/national

8.- A l'étranger : Service volontaire européen / Cadre européen et sa genèse & Volontariat des Nations Unies / Cadre international

9.- Mon bénévolat/volontariat "personnel" & ma liste de vérifications

10.- Documentation de base : formation pour les jeunes , ebook & projet et weblogs du projet JuCiVol

1.- Bénévolat – De quoi s’agit-il ?

Toute activité qui implique de passer du temps, non rémunéré, à faire quelque chose qui vise à bénéficier à autrui (individus ou groupes) différent de ses proches, ou à protéger l'environnement.

(Davis Smith, 1998)

Ce qu’est le Bénévolat : cinq dimensions du bénévolat/volontariat (Halba, 2006)

- une activité exercée de son plein gré - idée de liberté ;
- non rémunéré, il n'inclut aucune rémunération - idée de désintéressement ;
- pour un « étranger » différent de sa famille ou de ses amis - idée d'altruisme ;
- pour le bien commun et non pour l'intérêt d'un petit groupe de personnes - idée d'intérêt général ;
- dans un cadre organisé ou formel - la plupart du temps une organisation à but non lucratif (ONG ou association).

Ce que n’est pas le bénévolat :

- une activité obligatoire, non rémunérée, destinée à « réparer » quand on a commis une faute, une erreur ou un crime ;
- une activité répondant à des intérêts purement personnels, même si elle peut concerner un ami ou un membre de sa famille ;
- une activité avec une contrepartie matérielle - même si une contribution financière peut être acceptée si elle est justifiée (remboursement de coûts) ;
- une contrepartie "gratuite" en échange d'un autre service "gratuit" - une "activité gratuite" (non rémunérée) ne suffit pas à définir une activité bénévole ;
- un travail "non rémunéré" dans une organisation à but lucratif ne peut pas être considéré comme du "bénévolat" - il peut s'agir d'un stage mais pas d'une activité bénévole.

En Espagne : Selon la législation espagnole la plus récente (loi 45/2015 sur le volontariat), les activités de bénévolat sont officiellement reconnues si ces activités : i) ont par essence un caractère solidaire ; ii) se font librement et volontairement ; iii) ne permettent aucune rémunération économique ; iv) s'effectuent au sein d'une organisation.

En France : Il y a une différence entre "Bénévolat" et "Volontariat" même si les deux notions comprennent 5 grands principes : la liberté (libre d'adhérer), l'absence de but intéressé (désintéret), l'altruisme (pour un "autre" différent de la famille et des amis, pour l'intérêt général (notion de but commun), dans un organisme sans but lucratif (public ou associatif, avec un soutien public pour répondre à des attentes de citoyens.

en Italie La principale référence pour les activités de bénévolat/volontariat en Italie est la loi n° 266 du 11 août 1991, également appelée *Legge Quadro sul volontariato*. L'article 2 de la loi mentionnée ci-dessus précise que 1) Le bénévolat est reconnu comme une activité personnelle, spontanée et gratuite, sans but lucratif, 2) L'activité volontaire ne peut en aucun cas être payée, même par le bénéficiaire, 3) Le statut de volontaire est incompatible avec toute forme de relation de travail subordonnée ou autonome et avec toute autre forme de relation de contenu patrimonial avec l'organisation dont il fait partie.

en Slovénie En Slovénie, le bénévolat/volontariat a été inscrit dans la loi de 2011, mais il n'existe pas de loi spécifique concernant les jeunes, seule la loi sur l'intérêt public dans le secteur de la jeunesse (*Zakon o javnem interesu v mladinskem sektorju*) - le bénévolat/volontariat est un des domaines essentiels des politiques de jeunesse. Une organisation qui accueille doit établir un registre des volontaires et des activités de bénévolat/volontariat, et délivrer un certificat



n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN

reconnaissant l'expérience bénévole/volontaire. Le bénévolat/volontariat dans un cadre formel est (généralement) formellement convenu avec un contrat entre l'organisation et le volontaire/bénévole

à Chypre : Le bénévolat/volontariat à Chypre reflète un concept qui comprend un large éventail d'activités formelles, informelles, et non formelles, entreprises systématiquement par des individus isolés ou par des groupes ou structures organisationnelles soutenant des individus, groupes sociaux et communautés servant le bien public/but social général.

2.- Qui peut être bénévole / Qui ne peut pas être bénévole ?

Un bénévole, est :

- Une femme ou un homme - la diversité des genres est importante surtout dans les secteurs dits "masculins" (sport) ou "féminins" (services sociaux).
- A n'importe quel âge, mais de préférence celui du travail légal (pour des raisons d'assurance).
- Quelle que soit sa religion, sa culture ou sa nationalité - toute croyance ou appartenance religieuse, politique ou culturelle est acceptée à condition qu'elle ne s'exprime pas ouvertement auprès du public pendant leur bénévolat/volontariat (tout prosélytisme interdit).
- Respectueux des opinions et des pensées des autres (ouverture d'esprit).
- Respectueux des informations confidentielles ou personnelles dont il pourrait être informé par les personnes qu'il soutient (neutralité de la médiation).

Je ne peux pas être bénévole si :

- Je n'ai pas un minimum de temps à consacrer aux autres.
- Je veux être payé pour toutes les activités auxquelles je participe.
- Je demande toujours l'appui des autres et ne sais pas comment réagir face à des événements inattendus ou à une nouvelle activité.
- Je sais tout sur tout et n'écoute personne qui me ferait une suggestion ou une proposition.
- Je me sens très supérieur aux personnes vulnérables qui ne m'inspirent qu'indifférence, mépris ou colère

En Espagne : la loi 4/2015 prévoit la possibilité pour les mineurs de participer à des activités de bénévolat/volontariat si leur intérêt est respecté et que les activités de bénévolat/volontariat ne nuisent pas à leur intégrité. Elle distingue les mineurs âgés de 16 à 18 ans, qui n'ont besoin que du consentement d'un parent ou de tuteurs légaux, et les mineurs âgés de 12 à 16 ans qui, outre le consentement d'un parent ou de tuteurs légaux, ont besoin d'une évaluation externe pour déterminer si l'activité bénévole/volontaire peut nuire à leur développement et à leur formation. La loi prévoit également des clauses d'exemption pour les personnes ayant un casier judiciaire. En conséquence, toute personne désireuse d'être bénévole/volontaire doit fournir une attestation officielle des autorités espagnoles.

En France : l'âge légal pour exercer une activité professionnelle est de 16 ans (fin de la scolarité obligatoire), de sorte qu'une expérience volontaire ne peut officiellement commencer qu'à 16 ans, même si les jeunes sont volontaires, mais sous l'autorité légale d'un adulte et avec l'accord de leurs parents. Depuis 1998, la Ligue de l'enseignement a mis en place une initiative appelée "Associations juniors", destinée à favoriser la création et l'animation d'associations de jeunes - un site Internet spécial a été publié à l'occasion de son 20e anniversaire: https://juniorassociation.org/20_ans. L'idée principale est de pallier la situation de minorité en accordant aux jeunes volontaires d'avoir un rôle décisionnel dans l'association.

En Italie : l'article 37 de la Constitution italienne stipule que "la République protège le travail des mineurs avec des règles particulières", permettant ainsi aux mineurs de participer à des activités bénévoles. La loi n° 266 de 1991 dispose que "le statut bénévole/volontaire est incompatible avec

toute forme de relation de travail subordonnée ou autonome et avec toute autre relation de contenu patrimonial avec l'organisation dont il fait partie".

en Slovénie : aucun groupe spécifique parmi les jeunes n'est défini dans les documents officiels, à l'exception de l'article 18 de la loi sur le bénévolat/volontariat qui exige qu'un représentant légal ou un tuteur signe un accord de bénévolat/volontariat si un enfant est âgé de moins de 15 ans. Ces mineurs ne peuvent s'engager dans des activités bénévoles/volontaires que si ces activités contribuent à leur développement éducatif et personnel, si elles ne constituent pas une menace pour leur santé et ne les empêchent pas de remplir leurs obligations scolaires. En général, le bénévolat/volontariat organisé dans les écoles secondaires a un contenu obligatoire et, dans les écoles professionnelles, un contenu facultatif.

à Chypre : selon la loi du Conseil de coordination du bénévolat/volontariat Panchypriote (2006), un bénévole à Chypre est toute personne qui offre, sans aucun échange financier ou autre, des services ou des moyens à des individus ou des groupes ou à la société pour faire face aux besoins sociaux.

3.- Avantages d'être bénévole & principaux obstacles à surmonter

Les **principaux atouts** pour être bénévole :

- 1- Je suis fiable car j'ai pu m'impliquer pendant un certain temps, de façon régulière, pour une personne qui n'est pas un membre de ma famille ou un ami et sans demander de récompense matérielle.
- 2- Je suis capable de partager avec les autres mon expérience et mes compétences et de les transférer à des personnes qui peuvent en avoir besoin ou en bénéficier à un moment donné de leur vie.
- 3- Je suis attentif aux problèmes auxquels des gens peuvent être confrontés (maladie, toxicomanie, difficultés sociales ou économiques, intégration...) et j'essaie de les aider autant que je le peux.

Les principaux **obstacles** pour être bénévole :

- 1- Je manque de confiance en mes capacités, aptitudes ou compétences parce que je n'ai pas d'expérience pratique.
- 2- Je manque d'informations sur les bénévoles – venant principalement de personnes qui ont elles-mêmes été bénévoles/volontaires ou qui sont bien informées sur les associations et les organisations à but non lucratif.
- 3- Je manque de temps car je suis étudiant et je dois avoir un travail rémunéré pour payer mes études, mon logement et ma nourriture car ma famille n'a pas les moyens de me soutenir financièrement

En Espagne : Avantages : "grâce à mes activités de bénévolat/volontariat, j'ai appris à mieux organiser mon temps et à prendre mes responsabilités plus au sérieux" ; "le bénévolat/volontariat m'a aidé(e) à travailler dans des milieux culturellement divers" ; "nous accueillons les jeunes bénévoles dans notre association car ils apportent de l'air frais" ; "les jeunes bénévoles sont plus matures que ceux qui ne le sont pas" ; "les jeunes bénévoles aident beaucoup avec les nouvelles technologies... ils ont grandi avec."

Obstacles : le manque de temps- selon l'étude réalisée par la Plateforme espagnole du volontariat, c'est particulièrement le cas pour les personnes âgées de 25 à 34 ans, ayant une éducation moyenne et/ou ayant des enfants à charge ; en particulier les femmes ont plus souvent que les hommes des difficultés à concilier activités de bénévolat/volontariat et leur vie personnelle (grossesse et maternité). Dans un contexte de chômage élevé en Espagne, le bénévolat/volontariat peut sembler ambigu en semblant violer les droits du travail et entraver la création d'emplois rémunérés alors qu'il est un facteur très important dans la vie des personnes pour leur accès au marché du travail.

En France : Le principal avantage pour les jeunes qui s'engagent dans le bénévolat est d'acquérir une expérience professionnelle pertinente, car en vertu de la loi de 2002 (dite de modernisation sociale), un bénévolat peut être considéré comme une expérience significative dans le cadre de la Validation des acquis de l'expérience (VAS) si l'engagement est représentatif (temps consacré aux activités et résultats obtenus). De plus, une expérience bénévole peut également aider pour un stage obligatoire que les étudiants doivent réaliser dans le cadre de nombreuses études dans l'enseignement supérieur (principalement en Master 1 & 2). Un troisième avantage est lié à la citoyenneté car plus les jeunes sont impliqués dans le bénévolat, plus ils sont enclins à voter (quelle que soit leur opinion politique).

Les principaux obstacles sont : le manque de temps (concurrence avec le temps consacré à la famille ou aux loisirs), le manque d'argent (un bénévolat peut avoir un impact financier ou concurrencer une activité rémunérée), le manque de motivation ou de confiance en soi (surtout chez les jeunes qui ont abandonné leurs études) – s'ils ne peuvent pas trouver un emploi

rémunéré, ils ne voient pas l'utilité de faire "quelque chose pour rien". Certains considèrent qu'un travail bénévole est un luxe.

en Italie

Avantages : faire du bénévolat/volontariat augmente les chances d'être très satisfait de sa vie - dans des domaines très différents du point de vue du revenu, du niveau d'éducation, du lieu de résidence, de l'appartenance religieuse ou des dispositions personnelles. Il augmente une tendance à l'optimisme et a donc un impact positif sur le bien-être. Le bénévolat/volontariat favorise la participation politique des plus défavorisés et augmente la confiance en autrui.

Obstacles : le manque de temps, d'argent, de liberté et d'une structure familiale favorable qui peut être décourageant. Certaines attitudes psychologiques peuvent présenter un obstacle pour le bénévolat et la vie en général: élan excessif, impulsivité, indiscretion, opportunisme, conformisme et exhibitionnisme.

en Slovénie : les bénévoles reconnaissent surtout les avantages qui concernent les gens avec qui ils travaillent et les publics qui expriment leur gratitude. En plus d'enrichir les relations interpersonnelles, ils évaluent surtout leur expérience de bénévolat/volontariat comme un moyen important d'acquérir une confiance en soi, d'améliorer leur communication et leurs compétences relationnelles. L'enrichissement de leur réseau social les aide parfois à trouver un emploi après l'école ou un contrat. Le cadre législatif prévoit l'assurance d'un bénévole/volontaire en cas de chômage. Beaucoup de jeunes NEET (dont beaucoup d'entre eux sont issus de l'immigration) manquent de motivation pour chercher un emploi ou s'engager dans des activités de bénévolat/volontariat en raison des prestations sociales dont ils sont satisfaits sans travail à fournir. Le mode de vie traditionnel de certains groupes de femmes musulmanes les limite à un rôle parental et à la garde du ménage. Combiné aux longues absences de leurs maris employés et à un réseau social insuffisant, leur vie ne leur permet pas de participer à des activités bénévoles.

à Chypre :

Avantages selon les témoignages de volontaires : "Quand je suis arrivé à Chypre, je connaissais littéralement personne. Travailler comme bénévole dans cette organisation était un moyen de communiquer avec beaucoup de personnes de mon âge partageant les mêmes centres d'intérêt", "Pendant ma dernière année d'études secondaires, j'ai fait du bénévolat/volontariat à l'Association de planification familiale. Ce fut une expérience enrichissante ; j'ai alors pris la décision d'étudier la politique sociale. Je suis en deuxième année d'études et je suis très satisfait de ma décision".

Obstacles : selon les participants du 'World Volunteering Café' parmi les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés : (1) le manque de temps (souvent utilisé par les jeunes comme excuse), (2) le manque de culture du bénévolat/volontariat chez les jeunes, (3) le manque d'encouragement et de motivation, (4) l'appartenance politique de nombreuses organisations, (5) une information insuffisante sur les besoins en bénévolat/volontariat, (6) les jeunes ne reconnaissent et/ou ne comprennent pas les avantages du bénévolat/volontariat,(7) l'urbanisation, les déplacements des jeunes dans les milieux ruraux sont limités à cause des mouvements de masse vers les centre villes ; les organisations ayant besoin de bénévoles/volontaires dans les zones rurales ont donc des difficultés à trouver du personnel pour leurs actions et (8) les compétences linguistiques de nombreux jeunes issus de l'immigration

4.- De l'expérience aux compétences

Comprendre l'approche du portfolio et l'approche circulaire en quatre étapes

1ère étape - définir une expérience de bénévolat/volontariat

(Décrire ses composantes et ses tâches)



2ème étape - identifier les compétences acquises

Mettre l'accent sur la **compétence clé 6- compétences sociales et civiques**
et la **compétence clé 7- sens de l'initiative et de l'entrepreneuriat**



3e étape - évaluer les compétences clés

(sur la base d'une échelle allant du niveau 0 - incompétent au niveau 5 - créateur)



4ème étape - élaborer un plan d'action

- Option 1-** une expérience à développer pour améliorer son niveau de compétence
- Option 2-** une formation à suivre pour valider une compétence (dans un curriculum vitae)
- Option 3-** une validation des acquis de l'expérience pour obtenir un diplôme ou qualification



Retour à la 1ère étape pour chaque nouvelle expérience de bénévolat

En Espagne : le Conseil espagnol de la jeunesse et les organisations de jeunesse des communautés autonomes ont approuvé en 2017 le projet de développement d'un système de reconnaissance de l'éducation non formelle dans le domaine de la jeunesse. Ce projet est basé sur le développement, la modification et l'expansion de l'actuel "Reconoce System" qui certifie les compétences acquises grâce au volontariat des jeunes (<http://www.injuve.es/empleo/noticia/aprobado-el-nuevo-sistema-de-reconocimiento-de-la-educacion-no-formal>). Le projet vise principalement à améliorer l'employabilité des jeunes, à encourager leur participation à des activités bénévoles en accréditant les connaissances qu'ils ont acquises par leur participation à des activités de jeunesse. Des modifications sont en cours en 2018, elles seront disponibles en 2019.

En France: de nombreux outils ont été conçus depuis 2002 - plusieurs guides édités par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (en charge des associations et donc du soutien aux bénévoles/volontaires) et par France Bénévolat (Organisation Nationale depuis 2001), des outils pédagogiques comme le premier portfolio destiné à évaluer une expérience bénévole réalisé par le projet VAEB (iriv & allii, 2003-2006), il a été adapté aux étudiants en partenariat avec le réseau des associations d'étudiants ANIMAFAC, un portfolio/livret pour la Direction de la Jeunesse et des Sports de Bretagne (2004) pour valoriser un bénévolat, des outils de suivi des expériences bénévoles et volontaires (publiés par les associations dans le domaine de la Jeunesse).

en Italie La reconnaissance de l'éducation formelle et non formelle est actée par le décret n° 139 du 22 août 2007 "*Règlement contenant des normes en matière d'accomplissement de l'enseignement obligatoire*" qui a identifié 8 compétences clés. Le système de validation des apprentissages acquis lors de l'exercice d'activités volontaires d'assistance publique peut être utilisé dans le cadre de la recherche d'un emploi ou pour la reconnaissance des crédits de formation. En revanche, les activités récréatives destinées aux jeunes (associations sportives, scouts, etc.) sur la base d'un décret du Ministère de l'éducation permettent d'acquérir des crédits de formation dans l'enseignement supérieur.

en Slovénie Le plus grand organisme national de bénévolat/volontariat *Slovenska filantropija* (philanthropie slovène) offre différentes formations pour les bénévoles (initiation sur différents sujets...) et pour les tuteurs (résolution de conflits dans le bénévolat/volontariat, bénévolat des enfants et des jeunes...). Les encadrants sont également formés pour valider l'implication et les réalisations des bénévoles. La plupart des bénévoles tiennent des dossiers sur leur bénévolat/volontariat grâce à un portfolio personnel - les plus connus sont le portfolio électronique (eP), MEPI, Youthpass, Journal d'apprentissage, profil personnel basé sur des rapports de réflexion...

à Chypre : la majeure partie de la formation au bénévolat/volontariat est dispensée par le "Centre de recherche sur le développement de la formation" du "Conseil Panchypriote de coordination du volontariat" qui cible différents groupes d'individus et d'ONG. Ils ont développé de nombreux outils au cours des années d'activité, notamment des outils de "formation au renforcement des capacités", de "compétences et gestion des volontaires" et de "méthodes et stratégies de financement". L'approche JuCivOl est un nouveau concept pour l'île avec de nombreuses opportunités pour le futur.

5.- Bénévolat formel / non formel / informel

Les statistiques officielles prennent en compte les bénévoles qui sont impliqués dans des organisations à but non lucratif (bénévolat formel). Néanmoins, une proportion de plus en plus importante de bénévoles est impliquée en dehors des organisations - selon les volontaires des Nations Unies (ONU, 2018), 70% du bénévolat serait informel. Ces nouvelles formes d'engagement donnent une image complète du bénévolat pour les jeunes car ils peuvent commencer sur une base plus informelle - moins exigeant mais aussi plus difficile à apprécier - avant de s'engager dans un bénévolat/volontariat formel officiellement reconnu.

Le bénévolat formel mis en œuvre dans une institution à but non lucratif classique, légale et structurée (association, ONG, collectivité locale) et donnant lieu à une attestation officielle d'activité. Le bénévolat formel est intentionnel du point de vue du bénévole.

Le bénévolat non formel résulte d'activités de vie sociale liées au quartier ou à la communauté. Il n'est pas structuré (en termes d'activités à réaliser ou d'objectifs à atteindre, de temps à consacrer ou de soutien à fournir) et ne donne lieu à aucune attestation. Le bénévolat informel est intentionnel, même s'il est parfois demandé directement par les voisins ou la communauté (l'idée est inspirée par d'autres).

Le bénévolat informel fait partie intégrante d'activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme du bénévolat, mais qui contiennent une importante expérience bénévole (bénévolat semi-structuré). Elle est intentionnelle du point de vue du bénévole. Elle ne donne lieu à aucune attestation.

Source : définitions fournies par la CEDEFOP (2002) pour l'apprentissage formel, non formel et informel.

En Espagne : la reconnaissance officielle des activités de bénévolat/volontariat est contenue dans la loi 45/2015 qui consacre une section (Titre VI, articles 20-24) à la "Promotion et reconnaissance de l'action volontaire" : art. 20 sur les mesures visant à promouvoir le volontariat ; art. 21 sur la promotion du volontariat parmi les entreprises privées ; art. 22 sur la promotion du bénévolat/volontariat dans les universités ; art. 23 sur les mesures de reconnaissance et d'évaluation sociale du bénévolat/volontariat ; et art. 24 sur l'accréditation et la reconnaissance des actions bénévoles.

En France : de plus en plus de personnes s'engagent dans des actions bénévoles en dehors des associations parce qu'elles sont plus exigeantes, mieux informées et donc plus critiques quand elles ne reçoivent pas la réponse qu'elles attendent. Du bénévolat "ponctuel" au bénévolat "régulier" avec les voisins, le bénévolat informel et non formel comprend une grande diversité d'engagements. La différence entre un bénévolat formel (au sein d'une association ou d'une organisation à but non lucratif) et un bénévolat informel/non formel (en dehors de tout type d'organisation) est le niveau de responsabilité et d'engagement dans l'organisation et la durabilité de l'engagement de chacun. Parfois, une action ne nécessite pas d'engagement formel.

En Italie Selon la recherche "*Volontari e attività volontarie in Italia. Antecedenti, impatti, esplorazioni*" (Bologne, Il Mulino, 2016), en Italie 6,63 millions (12,6 %) de personnes s'engagent gratuitement auprès des autres : 4,14 millions (7,9 %) le font au sein des organisations et 3 millions (5,8 %) individuellement (Istat, 2013). Ces catégories sont très hétérogènes, et il est difficile de définir un type de bénévolat "commun" ou une réglementation commune. L'hétérogénéité de la situation sur le bénévolat/volontariat en Italie est telle qu'il n'existe pas de procédure définitive pour la validation des compétences formelles et non formelles.

en Slovénie : la loi encadre les obligations des bénévoles, leur droit de porter plainte et la structure habilitée pour recevoir la plainte. En outre, elle prévoit l'assurance d'un bénévole/volontaire en cas de chômage, les responsabilités des organisations bénévoles et exige



n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN

la responsabilité de l'organisation bénévole pour tout dommage causé. Elle prescrit également les lignes directrices de la formation, exige un tutorat et prévoit un prix pour les activités spéciales réalisées par un bénévole. Le bénévolat/volontariat non formel et informel est beaucoup plus fréquent que le bénévolat/volontariat formel (en nombre de participants).

à Chypre : dans le contexte chypriote, il n'y a pas de distinction entre les activités de bénévolat/volontariat formelles, non formelles et informelles et le service statistique chypriote ne tient compte que des bénévoles effectuant un travail formel. Cependant, diverses activités de bénévolat/volontariat se déroulent dans des cadres non formels au sein de petites communautés, de quartiers et d'églises, souvent pour répondre aux besoins immédiats de personnes en souffrance, y compris de personnes pauvres ou malades.

6.- Où et comment faire du bénévolat dans mon pays

Principaux **conseils** pour un bénévolat/volontariat fructueux et réussi :

- 1- **Choisir** une association proche de chez soi en fonction de son intérêt pour un domaine d'activité particulier (tutorat scolaire, pratique sportive, connaissances culturelles...).
- 2- **Comparer** les associations grâce à une recherche par Internet pour avoir une idée claire des actions proposées et déjà réalisées.
- 3- **Contacter directement** l'association et leur demander à rencontrer quelqu'un qui sache expliquer le travail à faire et les conditions pour devenir bénévole.
- 4- **Demander** une personne de référence pour répondre à ses questions et guider dans les premières semaines du bénévolat au sein de l'association.
- 5- **Ne pas sous-estimer ses** aptitudes et ses compétences en fonction de son parcours personnel ou éducatif.
- 6- **Ne pas surestimer** le temps à consacrer surtout si l'on recherche un emploi ou une formation.
- 7- **Na pas hésiter à suggérer** toute action ou activité en tenant compte du public visé par l'association et les besoins financiers potentiels pour la réalisation de ces actions ou activités.
- 8- Après un mois, **demander à faire un débriefing** avec la personne de référence assignée.
- 9- **Garder une trace** de toutes les actions ou suggestions faites avec une approche critique.
- 10- **Ne pas hésiter à partir** si personne ne peut répondre à ses questions ou apporter un soutien dans les premiers pas de l'association.

En Espagne : outre les pages web des plus grandes organisations ayant des programmes de bénévolat/volontariat (Croix-Rouge, Caritas), la Plateforme espagnole du bénévolat/volontariat (<http://www.plataformavoluntariado.org/>) est la principale référence pour la coordination de l'action volontaire en Espagne. L'Institut des jeunes (<http://www.injuve.es/participacion-y-voluntariado>) constitue aussi une bonne source d'information et d'accès aux programmes officiels de bénévolat/volontariat offerts aux jeunes. Au niveau régional, chaque communauté autonome d'Espagne a sa propre législation concernant le bénévolat/volontariat et des plateformes de bénévolat/volontariat composées d'associations locales (<https://juventud.jcyl.es/web/jcyl/Juventud/es>).

En France : Le centre national du bénévolat (France Bénévolat depuis 2000) a mis en place un site web regroupant une présentation générale de la France avec quelques études et bibliographies - <https://www.francebenevolat.org/>. En complément, une autre plateforme a été mise en place qui fournit des informations alternatives sur les nombreuses manières de s'impliquer - <https://www.tousbenevoles.org/>. Une plateforme s'adresse spécialement aux jeunes et diffuse des informations plus personnalisées - <https://www.jeuneetbenevole.org/>. Au niveau local, l'exemple de la plateforme mise en place par la Mairie de Paris peut être un bon exemple d'approche plus pratique : <https://jemengage.paris.fr/>

Italie Outre les pages web des plus grandes organisations qui ont des programmes de bénévolat/volontariat (Croix-Rouge, Caritas), il existe plusieurs plateformes qui fournissent des services de bénévolat/volontariat sur le territoire national. CESVOT est une organisation nationale organisée au niveau territorial ; les centres organisent, gèrent et fournissent des services de soutien technique, de formation et d'information pour promouvoir et renforcer la présence et le rôle des volontaires dans tous les organismes du tiers secteur.

n° 580398-EPP-1-2016-1-ES-EPPKA3-IPI-SOC-IN

www.volontariperungiorno.it, une association située à Milan, représente actuellement la plus grande association en Italie pour mettre les bénévoles en contact avec les associations. PROVACI est un projet de bénévolat/volontariat développé principalement dans le sud du pays. Son objectif est de promouvoir les expériences bénévoles à travers un système de recherche, d'attribution et de valorisation du service volontaire...

en Slovénie Philanthropie slovène est l'association pour la promotion du volontariat ; <https://www.filantropija.org/> ; organisation faîtière de l'ONU pour le volontariat, elle est active dans la sensibilisation et l'évolution de la politique du volontariat. www.prostovoljstvo.org – est un service de bénévolat/volontariat en ligne. Volontariat institute <http://www.zavod-voluntariat.si/> offre un soutien aux demandeurs d'emploi volontaires et aux volontaires au niveau international. Young Dragons Public Institution est un centre de loisirs de qualité pour les jeunes ; <https://www.mladizmaji.si/> et un réseau offrant un lieu de loisirs actifs et créatifs pour les jeunes. Youth Information Advisory Center of Slovenia ; <http://www.misss.si/> ; met en œuvre des services de conseil, d'éducation et de formation non formelles, et encourage la participation active et le volontariat. L'Institut BOB ; <http://www.zavod-bob.si/>, est une association dans le domaine de la lutte contre l'abandon scolaire précoce par le volontariat.

à Chypre Le Centre de volontariat du PVCC (Conseil panchypriote de coordination du volontariat) est la structure officielle pour promouvoir les actions de volontariat, former les volontaires et les éducateurs, identifier les besoins de volontariat, enregistrer les volontaires et faire correspondre la disponibilité des besoins aux volontaires enregistrés. On peut s'inscrire directement ou trouver des annonces de volontariat dans des organisations volontaires avec des structures plus importantes telles que la Croix-Rouge à Chypre et l'Association anticancéreuse.

7.- Bénévolat à l'étranger - en Europe et dans le monde entier

Le Service volontaire européen (SVE) est un programme de volontariat international financé par la Commission européenne. Il permet à tous les jeunes résidant légalement en Europe, âgés de 18 à 30 ans, d'effectuer un service volontaire international dans une organisation ou un organisme public en Europe, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud pour une période allant de 2 à 12 mois. Il assure le remboursement des frais de voyage et la prise en charge complète des frais de nourriture et d'hébergement du volontaire international. Grâce à sa dimension interculturelle et à son approche non formelle, le Service volontaire européen est une occasion unique d'entrer en contact avec des cultures différentes des siennes et d'acquérir de nouvelles compétences et aptitudes utiles à son épanouissement personnel et professionnel (Source : https://europa.eu/youth/volunteering_fr).

L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît explicitement les groupes de volontaires comme parties prenantes pour atteindre les 17 objectifs de développement durable (SDG, également connus sous le nom d'objectifs mondiaux) visant à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à lutter contre le changement climatique (Sommet des Nations Unies pour le développement durable, septembre 2015). Cet Agenda situe le volontariat comme un vecteur de développement durable, soulignant que ces objectifs mondiaux sont universels, inclusifs et témoignent d'un engagement audacieux envers les personnes et la planète. (Source : <https://www.unv.org/fr/deviens-volontaire>)

En Espagne : la législation espagnole sur le volontariat ne limite pas la portée territoriale des activités volontaires (en Espagne ou à l'étranger) quand ces activités font partie d'un programme de volontariat. L'Injuve fournit des informations utiles sur les programmes de volontariat international. Récemment, les universités espagnoles ont développé des programmes de volontariat et de coopération à l'étranger. Ainsi, par exemple, l'Université de Burgos a plusieurs programmes de volontariat en coopération internationale. (<https://www.ubu.es/voluntariado>) .

En France : l'Agence Erasmus France Jeunesse et Sport prend en charge le volontariat des jeunes à l'étranger dans le domaine de la jeunesse et du sport. Il soutient : les jeunes de 18 à 30 ans désireux de s'impliquer dans un service volontaire européen (SVE depuis son lancement en 1996) au niveau européen ; les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans) souhaitant s'impliquer dans un service volontaire citoyen au niveau national. Il existe également une variété de sites Internet dédiés au volontariat des jeunes (par exemple ceux des Nations Unies) qui sont très utiles pour les jeunes français.

en Italie En Italie, la mobilité internationale des volontaires est autorisée et expressément encouragée par le ministère du Travail. Parmi les nombreuses associations qui promeuvent ce type de mobilité, l'un des exemples les plus importants est *Scambieuropei*, une plateforme qui s'occupe de l'adéquation entre l'offre et la demande de volontariat dans toute l'Europe.

en Slovénie La principale organisation qui fournit des informations et aide les jeunes à s'engager dans le volontariat international à court ou long terme est Zavod Volontariat, Service Civil International (SCI) Slovénie ; <http://www.zavod-voluntariat.si/>.

à Chypre - Les volontaires chypriotes agissent généralement dans le cadre des structures d'organisations/agences résidant à l'extérieur du pays, souvent dans des organisations situées en Grèce car aucune de ces agences ne réside dans l'île. Il est également possible d'être volontaire en participant à certains projets financés dans le cadre du programme Erasmus+.

8.- “Ma liste personnelle de vérification” pour le bénévolat

Après avoir passé en revue tous les différents points présentés dans ce guide, je me sens prêt à devenir bénévole :

1) je connais le temps que je peux consacrer à mon bénévolat :volontariat.

Par semaine- 2 à 3 heures (Mercredi, Samedi, Dimanche)

Par mois – 2 à 3 jours

2) Je sais l'expérience que j'aimerais acquérir

dans le domaine de la culture, j'aimerais lire des histoires aux personnes âgées dans les bibliothèques

dans le sport, j'aimerais être arbitre de football

dans le domaine de l'environnement, j'aimerais protéger les oiseaux dans ma ville

dans l'art, j'aimerais organiser des visites aux musées pour les classes de primaire

3) Je connais la compétence que je pourrais partager avec d'autres même si elle est encore théorique pour le moment car je n'ai pas encore eu l'occasion d'avoir une approche pratique

Après des études de droit, je pourrais aider les migrants dans leurs démarches administratives.

4) Je connais l'usage que je pourrais faire d'une telle expérience bénévole

pour mes études

pour mon avenir professionnel

pour mon bénéfice personnel

pour ma famille ou mes amis

5) Je connais le niveau de compétence qu'il serait utile ou nécessaire d'avoir pour être un tel bénévole et pour en faire une expérience cohérente

niveau 1- une compétence assistée.

niveau 2 – une compétence collective peut suffire.

niveau 3- une compétence autonome peut être exigée.

niveau 4- une compétence d'expert - serait un plus.

niveau 5- la compétence du créateur - serait une perspective à long terme.

En Espagne : Yinelda est originaire de la République dominicaine. Elle raconte qu'une fois qu'elle a participé à un programme de bénévolat/volontariat organisé par l'école, elle y est allée pour aider les aînés - faire des courses pour eux et se promener avec eux. Elle considère que c'était l'expérience la plus "épanouissante de sa vie".

En France : Abdoulaye est bénévole depuis son enfance au Sénégal. Sa mère était très impliquée dans les activités associatives et politiques. Lorsqu'il est venu en France pour ses études, il a commencé un volontariat dans sa ville (Les Mureaux, Yvelines) pour enseigner l'anglais aux jeunes alors qu'il étudiait les langues étrangères appliquées à l'université. Il consacrait au moins un après-midi par semaine à son activité. Cet engagement l'a beaucoup aidé à réussir dans ses études et à acquérir une première expérience professionnelle.

en Italie Alessio, d'Italie, a passé six mois en Thaïlande, enseignant le français dans une petite

école de la banlieue de Bangkok, la capitale. L'activité prenait quatre jours par semaine, et impliquait tous les matins, l'enseignement et la correction des devoirs à la maison. Cette expérience a été une étape fondamentale dans son enrichissement professionnel et personnel.

en Slovénie Aisha est une jeune Marocaine vivant dans une petite ville du nord-ouest de la Slovénie. Bien qu'elle soit une mère divorcée, elle fait régulièrement du bénévolat/volontariat au centre communautaire *House of Happiness*, dirigé par des personnes issues de l'immigration. Ce bénévolat/volontariat l'a aidée à élargir son réseau social et à connaître plus de femmes de la ville. Ils ont reconnu ses compétences et on lui a offert un emploi.

Retours nationaux à Chypre Yianni, lycéen dans une école de la zone rurale de Nicosie, inspiré par d'autres projets scolaires, a lancé un projet de volontariat dans sa région- collecter des bouchons de bouteilles en plastique pour le recyclage et, en collaboration avec l'associé antirhumatismal, échange des bouchons avec des chaises roulantes pour que les enfants handicapés puissent acheter un fauteuil roulant. Aujourd'hui, Yianni est très fier que cette initiative soit toujours mise en œuvre et développée par de nombreux jeunes de sa région.

9.- Un peu de documentation

Depuis les années 1990, de nombreux ouvrages ont été publiés dans le domaine du bénévolat/volontariat dans le cadre de l'enquête à but non lucratif lancée par l'Université Johns Hopkins (Baltimore, États- Unis), pour préparer l'Année internationale du volontariat (AIV, 2001) et récemment l'Année européenne du volontariat (AEV, 2011).

Association of Voluntary Service Organisations (AVSO) (2005), *Youth Civic Service in Europe- Policies and Programmes: France, Germany, Italy, the Czech Republic, Poland and at a European level*. Pisa: Plus-Pisa University Press 426 pp

Dingle A. (editor) (2001) *Measuring Volunteering: A Practical Toolkit*. Bonn: Independent Sector and UNV.

Davis Smith J., Ellis A., Gaskin K., Howlett S. and Stuart J., (2015) "Volunteering Impact Assessment Toolkit- A practical guide for assessing the difference that volunteering makes" London: NCVO 60 pp.

GHK , (2010) *Study on Volunteering in the European Union*. Brussels: European Commission.

Salamon L.M. & Sokolowski W. (2001) "Volunteering in Cross-National Perspective: Evidence From 24 Countries." *Working Papers of the Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*, no. 40. Baltimore: The Johns Hopkins Center for Civil Society Studies, 34pp.

En Espagne : ouvrages sur le Bénévolat des jeunes.

Arias, B. et al. (2015) *El voluntariado transforma si sabemos cómo*. Ed. Ongawa

Arias Careaga, S. (2016) "El fomento y la promoción del voluntariado en las universidades españolas". *Revista Española del Tercer Sector*. N. 34: 39-63. (New areas of volunteering)

Cedena, B. (2015) "Vol+: certificación de competencias a través del voluntariado". *Revista Española del Tercer Sector*. Nº 31: 149-156. (Certification of competences through volunteering)

Castellano Garrido, I. (2015) "Así somos. El perfil del voluntariado social en España". *Revista Española del Tercer Sector*. Nº 31: 37-63 (Sociodemographic characteristics of volunteers in Spain)

Medina Ruiz, E. (2016) "El voluntariado en España: situación actual, tendencias y retos". *La Razón Histórica*, N.33: 110-129.

Sajardo Moreno, A. & Ribas Bonet, M.A. (2014) "La inversión social de las empresas: el voluntariado corporativo en España". *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, nº 80: 161-186.

En France : ouvrages sur le bénévolat, incluant des parties sur les jeunes bénévoles

France Bénévolat (2018), Reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole, compte-rendu des Ateliers du bénévolat d'octobre 2017, Paris :France bénévolat

Halba B (2018), « Les bénévoles d'accompagnement : accompagner & valoriser un engagement singulier et une expérience spécifique », Grenoble : revue JALMALV, 2018/4 , n°135.

Halba, B. (2014) - Volunteering – an alternative pedagogical strategy to combat Early School Leaving and to enhance Success at School, - review Šolsko polje , Ljubljana: Educational Research Institute, septembre 2014.

Halba B. (2011), Guide pratique du Bénévolat, Paris : Larousse.

Halba B. (2006), Gestion du bénévolat et du volontariat, Bruxelles : De Boeck.

Pujol L. (2009), Management du bénévolat, Paris : Vuibert.

en Italie

- *“Volontari e attività volontarie in Italia. Antecedenti, impatti, esplorazioni”* (2016), by Riccardo Guidi, Ksenija Fonović and Tania Cappadozzi, Bologna, Il Mulino.
- *“Il ruolo dei volontari del terzo settore: verso una qualificazione professionale?”* (2008), Giovanna Boccuzzo, Department of Statistics, University of Padova.
- *“Volontariato e innovazione sociale oggi in Italia”* (2017), by Ugo Ascoli and Emmanuele Pavolini, Bologna, Il Mulino.

en Slovénie

Bezjak, Simona, Eva Klemenčič, Dan Podjed (2014), Alenka Mlakar. *Medkulturni odnosi, dialog in kompetence: strokovni priročnik*. Ljubljana: Ergo inštitut, inštitut za uporabo znanosti.

Blazinšek Domenis, A. (2010). *ABC prostovoljstva: priročnik za mentorje*. Ljubljana: Slovenska filantropija, Združenje za promocijo prostovoljstva.

Gladek, N. A. (2015), *ABC prostovoljstva v šolah: priročnik za mentorje in koordinatorje prostovoljcev v šolah*. Ljubljana: Slovenska filantropija, Združenje za promocijo prostovoljstva.

Gril, Alenka (2007). *Prostovoljstvo je proizvodnja smisla*. Ljubljana: Pedagoški inštitut.

Podjed, Dan. (2014). In Search of Lost Volunteering. *Traditiones* 43(3): 7–13.

Prostovoljstvo mladih: programski dokument. (2012), Where Ljubljana: Mladinski svet Slovenije = National Youth Council of Slovenia.

Škoberne, Jan (2012). *Prostovoljstvo*. Mladinski svet Slovenije.

<http://www.dlib.si/?URN=URN:NBN:SI:doc-ONPBM8IZ>

Retours nationaux à Chypre

Pancyprian Guide of Programmes and Services of the Volunteering Organizations/NGOs (in Greek) (2010). Nicosia: Pancyprian Volunteering Coordinative Council.

Charter of Active Citizenship (in Greek) (2017). Nicosia: Office of the Commissioner of Volunteering and NGOs

Declaration of the rights and responsibilities of volunteers (in Greek) (2017). Nicosia: Office of the Commissioner of Volunteering and NGOs

10.- Aller plus loin avec le processus JuCiVol

Le projet JuCiVol est un projet européen du programme Erasmus+ qui a conçu deux outils principaux :

- 1- une formation pour les jeunes avec un accent particulier sur ceux qui vivent dans des zones urbaines sensibles et/ou appartenant à une famille avec des origines étrangères;
- 2- un tutorat pour les tuteurs travaillant avec les jeunes afin d'identifier et d'évaluer les compétences acquises.

Un tutorat pour les formateurs travaillant avec les jeunes pour identifier et évaluer les compétences acquises :

- 1- Le **contexte** dans lequel la formation a été conçue - les priorités abordées par le JUCIVOL
- 2- Une présentation du **public** auquel s'adressent les jeunes JuCiVol vivant dans des zones urbaines sensibles et désireux de s'engager dans un projet de volontariat.
- 3- Une explication de **la principale référence théorique**- l'approche par compétence et quelques points principaux à prendre en compte pour valoriser une expérience volontaire.
- 4- **L'approche en 4 étapes** propose : un processus d'identification et d'évaluation des aptitudes et compétences acquises par les jeunes grâce au volontariat (avec un focus sur 2 compétences clés).
- 5- Les **5 sessions** proposées – de la théorie à la pratique pour comprendre et appliquer le processus JuCiVol.

La formation est traduite dans les 5 langues nationales et est disponible auprès des partenaires. :

Contact en Espagne : dr. Mónica Ibáñez Angulo
Universidad de Burgos www.ubu.es; www.jucivol.eu

Contact en France : dr Bénédicte HALBA
Institute for research and Information on Volunteering- www.iriv.net

Contact en Italie :
dr Giovanna D'Alessandro
ERIFO, Ente per la Ricerca e Formazione, - www.erifo.it

Contact en Sloveie :
dr. Dan Podjed and dr. Marjeta Pisk
Research Centre of the Slovenian Academy of Sciences and Arts (ZRC SAZU): <https://www.zrc-sazu.si/>

Contact à Chypre :
Dr. Loucas Antoniou, Cyprus Labour Institute (INEK-PEO) www.inek.org.cy